

MINISTERE DE L'ELEVAGE

Monsieur le Président

Mesdames, Messieurs, la séance est reprise.
Nous allons examiner le projet de budget du Ministère de l'Élevage.
Veuillez vous reporter à la page 68.
Monsieur le rapporteur général, vous avez la parole.

Monsieur le Rapporteur général

Monsieur le Président,
Madame, Messieurs les Ministres,
Chers Collègues,

Le projet de budget du Ministère de l'Élevage a été arrêté, pour la gestion de l'an 2000, à la somme de 1 067 059 000 F répartie en trois chapitres :

Chapitre 511 : Dépenses de personnel 839 374 000 F contre 882 618 000 F en 1999, soit une baisse de 43 244 000 F, justifiée par des décès, des départs à la retraite et un redéploiement d'agents vers d'autres ministères.

Chapitre 512 : Dépenses de matériel 215 385 000 F en l'an 2000 contre 55 249 000 F, soit une augmentation de 160 142 000 F en valeur absolue et de 289,89 % en valeur relative.

Cette augmentation considérable confirme, s'il en était besoin, la volonté de l'Etat de mettre suffisamment de moyens à la disposition du Ministère de l'Élevage pour lui permettre d'atteindre les objectifs qui lui sont assignés dans le cadre du "Programme des Services Agricoles et d'Appui aux Organisations de Producteurs" (PSAOP)

Chapitre 514 Transfert 12 300 000 F. Cette inscription concerne l'École des Agents techniques de l'Élevage de Saint-Louis qui était initialement rattachée au Ministère de l'Éducation nationale et qui relève, désormais, du Ministère de l'Élevage.

La Commission des Finances, de l'Economie générale et du Plan a entendu le rapport fait au nom de la Commission du Développement et de l'Aménagement du Territoire.

Après avoir pris acte du rapport quant au fond, le Ministre de l'Élevage a suggéré au rapporteur de se rapprocher de ses services pour des questions liées à la forme.

Le débat s'est ensuite engagé autour des questions relatives

- au "zornia" qui, dit-on, serait une herbe toxique ;
- à l'insémination artificielle qui intéresserait davantage zébu gobra, animal à cycle long, au détriment des petits ruminants à cycle court ;
- à la pluviométrie abondante de cette année et à ses conséquences sur la santé des animaux ;
- à la réforme foncière et à l'implication du Ministère de l'Élevage ;
- au "PSAOP" et aux risques de disparition du Ministère de l'Élevage au profit du Ministère de l'Agriculture que ce programme comporterait ;
- à la recherche de l'efficacité de la dépense publique qui doit conduire à la substitution d'une logique de dépenses à une logique de résultat ;
- à la pertinence du tableau de bord des programmes en cours au Ministère de l'Élevage, annexé au rapport sur la "Situation de l'Élevage au Sénégal" ;
- à l'appui que sollicite le Conseil Régional de Louga, pour la tenue d'une journée de réflexion sur l'élevage dans la zone sylvopastorale en général et sur le CRZ de Dahra et le Ranch de Doly en particulier.

A la suite des commissaires, le Ministre de l'Élevage s'est réjoui de l'accueil qui lui a été réservé et a exprimé sa totale disponibilité à répondre à l'Assemblée et à recevoir les honorables Députés.

Répondant ensuite aux questions de vos commissaires, le Ministre de l'Élevage a tenu à préciser, tout d'abord, que le "zornia" n'était pas une herbe toxique, par contre les jeunes pousses contenaient une toxine, que l'on neutralise par l'injection de l'atropine.

S'agissant de l'insémination artificielle, le Ministre confirme l'intérêt porté aux animaux à cycle long pour augmenter la production de viande et de lait, et affirme que les efforts, dans la recherche pour l'amélioration génétique, concernent toutes les espèces et même la volaille pour une croissance pondérale rapide, et une viande de bonne qualité.

Il existe, par ailleurs, un projet test sur les chèvres, avec l'introduction de géniteurs pour améliorer la race.

Après avoir évoqué l'abondance du tapis herbacé, suite à un hivernage long et pluvieux, le Ministre a insisté sur la nécessité de le protéger contre, notamment, les feux de brousse.

A propos du Plan d'action foncier et de la future révision de la loi sur le Domaine national, le Ministre de l'Élevage a déclaré que son département est étroitement associé aux études en vue de garantir une sécurisation foncière des activités pastorales.

Evoquant le Programme des Services Agricoles et d'Appui aux Organisations de Producteurs (PSAOP) financé par la Banque Mondiale, le Ministre a rappelé que ce programme est antérieur à la création de son département. Il a tenu à apaiser vos commissaires car ce programme qui tend à réorganiser les services du Ministère de l'Agriculture pour en augmenter la rationalité et l'efficacité, ne menace pas l'existence de son ministère dont la création traduit la volonté du Chef de l'Etat de faire de l'élevage un secteur porteur d'une croissance forte.

Le Ministre a ensuite promis l'appui de son Département au Conseil Régional de Louga, lors de sa journée de réflexion sur l'élevage. Il a saisi l'occasion pour rappeler la vocation spécifique de cette zone et l'intérêt qu'il porte au "Projet lait", élaboré en partenariat avec les Indiens.

Les résultats positifs du "PAPEL" vont permettre, après la fin de cette phase test, le démarrage d'une deuxième phase qui couvrira toute la zone sylvopastorale et tous les arrondissements du bassin arachidier. Avec une enveloppe estimée à plus de 10 Milliards, tous les aspects de l'élevage seront concernés.

Satisfaits des réponses du Ministre, vos commissaires ont adopté, à l'unanimité, le projet de budget du Ministère de l'Élevage et vous demandent d'en faire autant, s'il n'appelle aucune objection de votre part.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, Monsieur le Rapporteur général.

Monsieur le Ministre, avez-vous des observations à faire sur le rapport ?

MONSIEUR LE MINISTRE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Il y a juste une coquille. Je vais vous proposer de corriger, à la page une, sur le chapitre 511, au lieu de 882 610 000 c'est 882 618 000.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Mesdames, Messieurs les Députés avez-vous des observations à faire sur le rapport ?

Mon cher collègue Serigne Mbaye THIAM, vous avez la parole.

MONSIEUR SERIGNE MBAYE THIAM

Monsieur le Président, c'est à la page 69, deuxième paragraphe, 6° tiret : « à la recherche de l'efficacité de la dépense publique qui doit conduire à la substitution d'une logique de résultats à une logique de dépense ». Est-ce que ce n'est pas le contraire ?

MONSIEUR LE PRESIDENT

Vous êtes d'accord ?

Y a-t-il d'autres observations sur le rapport ?

La discussion générale est ouverte.

Quels sont ceux qui demandent à intervenir ?

Voici la liste des inscrits pour l'instant :

Mamadou Saliou FALL

Moustapha Cissé LO

Abdou Karim BA

Aly LO

Bocar SIDIBE

Mamadou NDIAYE

Moussa SOW

Malamine DIEME

Birahim DIAGNE

Mamadou Diouf Diambar

Mamadou DIOP Decroix

Ndèye Khoudia Khol NDIAYE

Thiédel DIALLO

Michel SAMBOU
Niadiar SENE
Cheikh SECK

Je passe la parole à notre collègue Mamadou Saliou FALL.

MONSIEUR MAMADOU SALIOU FALL

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Messieurs les Directeurs nationaux,
Mes Chers Collègues,

Monsieur le Ministre, je voudrais d'abord insister sur le seul souci constant du Chef de l'Etat, le Président Abdou DIOUF pour la création de ce département qui était une direction. Mais dans le souci même d'améliorer les conditions de vie du monde rural, il a pensé en cette période de la création de ce département. Puisque le temps est limité, je voudrais aborder directement quelques questions très précises. La première, c'est l'insémination artificielle. Où en est-elle ? Elle se faisait au centre national de géotechnique de Dahra, quels sont les projets pour la remise en activités de ce centre ? Qu'envisagez-vous exactement ? Quelles seront ses relations avec les conseils régionaux ? Avez-vous créé un comité de gestion de ce centre ? Monsieur le Ministre, aussitôt l'indépendance acquise, la région de Diourbel et celle de Louga formaient une seule région. J'approuve cette décision de rencontre pour que ces deux régions assistent à cette journée de réflexion. Monsieur le Ministre, avec l'importance de l'élevage, il faut suggérer la représentation des « Gallé aïnabé » dans les différentes assemblées surtout au niveau de la région et de la communauté rurale avec toutes les ethnies. Il faut repenser ce quadrillage. L'absence de la représentation des « Gallé aïnabés » au niveau des communautés et des conseils régionaux ne favorise pas du tout le développement de l'élevage. Je suggère également une commission nationale pour définir les modes de distribution, et d'aller voir le bétail au niveau des départements. Quels sont les rapports de vos agents servant dans le secteur d'expansion rurale avec le secteur de l'élevage ? Ils n'ont pas de moyens et ils sont gérés par le Ministère de l'Intérieur.

Pour le centre zootechnique de Kolda, jadis très important, qu'envisagez-vous de faire ?

Monsieur le Ministre, cette année nous ne nous attendons pas à vivre des difficultés en saison sèche puisque l'hivernage a été pluvieuse mais je crois que cette opération assez importante, mérite une attention toute particulière. Il faut penser surtout aux vrais éleveurs.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, mon Cher Collègue.
Je passe la parole à notre collègue Moustapha Cissé LO.

MOUSTAPHA CISSE LO

Merci, Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre de l'élevage, je me fais le porte parole des éleveurs pour vous remercier et vous encourager en égard au travail que vous faites à la tête de ce département, avec engagement et détermination. Nous savons que vous êtes un homme de terrain qui pratique bien les consignes qui vous ont été donnés.

Monsieur le Ministre, je serai très bref, car j'interviens pour vous sensibiliser sur le problème des maladies qui ravagent les troupeaux chaque année, quand on sait que l'élevage est porteur de croissance. Beaucoup d'initiatives ont été prises par le Gouvernement, comme l'a dit tout à l'heure un collègue. Donc, je voudrais vous inciter à encadrer les paysans.

L'année dernière à la même époque, il a été évoqué un problème de fourrage, on avait parlé de cela en commission, je ne sais pas où en est-on avec cette affaire. Qu'est-ce-qu'est prévu ?
Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, mon Cher Collègue.
Je passe la parole à notre collègue Abdou Karim BA.

MONSIEUR ABDOU KARIM BA

Merci, Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre, je reviens encore sur la situation du centre de Doly, et sur celle des autres qu'il encadrerait.

Monsieur le Ministre,

Comme je l'avais dit l'autre jour, le 6 Avril 99, l'Assemblée avait adopté le projet de loi portant dissolution de la SODEP. Quelques mois plus tard, le parlement votait la loi mettant fin à 13 mois de mauvaise gestion d'un directeur général nommé peu avant cette décision.

Vous aviez aussi affirmé devant l'Assemblée Nationale que les droits légaux et les arriérés de salaires de l'ensemble du personnel de la SODEPS seraient réglés par l'Etat. L'Etat souhaitant promouvoir une politique d'élevage intensif dans le ranch, maintiendra l'ensemble des personnels. Pour cela, nous sommes vraiment satisfaits.

Monsieur le Ministre, voilà les mesures qui ont été prises par les autorités.

Le 22 septembre 1999, les liquidateurs venus installer le coordonnateur des activités de relance nommé par le Ministre de l'Elevage ont profité pour remettre à tout le personnel des lettres de licenciement avec la ferme promesse de tout mettre en œuvre pour le règlement rapide des arriérés de salaires et des droits légaux. Pour sa part, celui à qui est revenu la charge de coordonner les activités de relance du ranch et ses dépendances a dit avec Latgare, Mbar Toubab et Keur Momar Sarr, ne figure nulle part dans sa lettre de mission. La reconduction du personnel ce qui est en porte à faux avec les différentes déclarations du Ministre de tutelle devant les institutions de la République et les représentants syndicaux.

Monsieur le Ministre, le personnel de Doly est très fatigué. Actuellement d'ailleurs, il y a une délégation à Dakar pour rencontrer le Directeur du ranch, elle pense avoir tapé à la bonne porte en venant vous soumettre ce douloureux problème. Si on est prêt à satisfaire les droits du personnel, le pays tout entier perdra ce joyau unique dans la sous-région : le ranch de Doly ne doit pas être comparé à un bâtiment dont il suffit de fermer la porte principale pour contrôler le tout. Le ranch Doly a une superficie de 87 500 ha, donc 2 fois la région de Dakar. Ce que 17 personnes tant bien que mal tentent de préserver une seule personne en l'occurrence le coordonnateur des activités de relance ne peut le faire comme il le soutient.

Monsieur le Ministre, maintenant le personnel et le monde des éleveurs ne fondent plus d'espoir sur vous pour sauvegarder les intérêts des éleveurs et ceux du personnel de ce ranch.

Ma deuxième question, Monsieur le Ministre portera sur l'opération de Tabaski. Parce qu'à l'approche de la fête, nos éleveurs demeurent septiques quant à la rentabilité des efforts endurés pour l'entretien et la surveillance de leurs moutons. Cette situation est créée par le fait que le marché sénégalais est saturé par les bêtes venant de l'extérieur.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, je passe la parole à notre collègue Aly LO.

MONSIEUR ALY LO

Monsieur le Président,
Madame, Messieurs les Ministres,
Chers Collègues,

Je voudrais, à mon tour, féliciter le Ministre pour les efforts qu'il est en train de déployer, pour ne pas décevoir l'espoir très grand des éleveurs. Et du simple fait de la création de ce ministère, les éleveurs ont trouvé un motif de satisfaction. Je pense qu'avec tous les efforts qui sont en train d'être déployés, leur espoir ne sera pas vain.

Monsieur le Ministre, je voulais intervenir sur deux petits points, tout à l'heure, j'ai posé la question au Ministre des Forces armées parce qu'il était invité à cette réunion de la Primature où le vol du bétail était au centre des débats. A l'issue de cette rencontre, il était question d'envisager des solutions pour identifier le bétail, notamment les bœufs, par un système de marquage parce qu'il y avait des difficultés pour savoir, à l'occasion des traversées comment identifier les bœufs d'une région à l'autre. Je voudrais donc savoir si des dispositions pratiques ont été prises. On avait également souhaité la révision de certains textes, notamment en ce qui concerne le système de fourrière, la définition des animaux en divagation, et je pense que pour tout cela le rapport avec le ministère de l'intérieur, des solutions devraient être trouvées. Il y a aussi la prise et également la prise en charge de ces animaux, pendant leur prise en fourrière, je crois qu'il y a des précisions qui devraient être apportées, notamment en actualisant les textes, parce que ce sont des textes en général très anciens.

L'autre aspect, Monsieur le Ministre, vous l'avez dit : permettre au Sénégal d'être autosuffisant en viande et en lait, favoriserait la baisse du déficit de la balance commerciale. Où en-êtes-vous et dans combien de temps pensez-vous pouvoir arriver à nous rendre autosuffisants en viande et en lait ?

Enfin, en ce qui concerne le programme cité dans celui du PSAOP, je voudrais bien rassurer que les éleveurs sont bien partie prenante, parce qu'aujourd'hui c'est le CNCR qui a plus ou moins la maîtrise d'œuvre de ce projet et des 9 fédérations qui forment le CNCR. Les 2 ce sont les fédérations des éleveurs, donc ils sont bien partie prenante de ce programme, de même que le PINUR qui a été signé la semaine dernière. Il y aura un comité local de coordination au niveau de la communauté rurale et les éleveurs, à travers les maisons « Gallé

ainabé » seront bien représentés, c'est dire donc que l'élevage, au même titre que l'agriculture, est bien prévu dans ces deux programmes.

Voilà, Monsieur le Ministre, les quelques observations que je voulais faire en souhaitant plein succès à ce programme d'insémination pour lequel, certainement, des solutions seront trouvées pour les questions que j'ai posées.
Merci.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, mon Cher Collègue.
La parole est à notre collègue Bocar SIDIBE.

MONSIEUR BOCAR SIDIBE

Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre de l'Elevage,
Madame le Ministre délégué,
Mes Chers Collègues,

Monsieur le Ministre de l'Elevage, vous comprenez combien nous sommes heureux et fiers de ce que vous avez réalisé depuis que le Président de la République vous a confié ce département. Comme je le disais à un ami, il est bon quelquefois, de donner au tisserand les fils pour faire son pagne car il sait quelle est la valeur de chaque fil et la position que chaque fil doit prendre. Je crois que c'est un peu les rythmes des raisons de votre succès en plus de la bonne équipe qui vous entoure et qui vous assiste avec le maximum d'efficacité et de loyauté.

Cela fait que mes questions ne seront pas très nombreuses, parce que vis-à-vis de l'Assemblée, vous êtes resté un peu l'élu où vous fûtes pendant longtemps et vous avez conservé des relations très amicales avec chacun, et je dirai avec tous. Donc le dialogue est quasi permanent.

Cependant, Monsieur le Ministre, je voudrais évoquer les opérations de Tabaski. Nous sommes en aval et en amont, en ma qualité de maire et au nom des maires, je pense que la Direction de l'élevage nous fait subir une perte sèche inutile. Je dis une perte sèche parce que durant la période de tabaski, toutes les taxes sont suspendues et cela ne modifie en rien le prix des moutons dans la ville ou pour que les populations puissent en bénéficier. Pourquoi donc voulez-vous soustraire de l'argent aux communes pour donner à des commerçants qui ne modifient en rien le marché et qui n'assistent en rien les populations ?. Je pense que la loi du marché de l'offre et de la demande doit être respectée dans tous les sens. Ceux

qui peuvent supporter la concurrence, qui peuvent supporter les taxes, ils payent les taxes et ils font leur commerce. Ceux qui ne peuvent pas supporter, vous les laissez partir. Il ne faut pas réinstaurer des plumes à certains secteurs et en priver d'autres. Cela, c'est sur le marché d'autant plus que le collègue BA vient de le prouver tout de suite que très souvent ce sont les moutons étrangers qui se vendent plus facilement que les moutons sénégalais, parce qu'ils sont plus exigeants. Un mouton venant du Mali ou venant du Niger coûte deux fois moins cher quelque fois qu'un mouton produit, nourri au Sénégal, par conséquent, il n'y a pas de raison de faire de suspension.

A côté de cela, il y a un grand programme que vous avez en vue, Monsieur le Ministre, ce programme là, c'est celui de l'insémination artificielle. Il nous intéresse à plusieurs titres : d'abord pour l'amélioration de la qualité de la viande et celle de la production laitière. Mais il faut surtout étendre cela jusqu'au niveau des volailles afin que demain le Sénégal ne soit pas amené à avoir des problèmes de vaches ou de poulets intoxiqués comme en France ou en Angleterre. Il faut qu'on arrive à être autosuffisant à notre niveau pour que nous puissions savoir quelles sont nos qualités aujourd'hui. Je ne parlerai pas sur le plan technique, mais je sais que dans le cadre culinaire, il est plus agréable de griller un poulet sénégalais que de griller un poulet français, et les dames qui sont là ne me démentiront pas.

Mais tout cela, Monsieur le Ministre, ne peut réussir qu'à une condition première : ce sont les efforts. Quels sont les efforts qui sont faits en direction de l'éleveur pour que lui, il soit partie prenante, pour que lui, il soit aussi au diapason des efforts techniques que vous êtes en train de fournir pour l'élevage ? Car si l'éleveur n'est pas reconverti, n'est pas réadapté à la nouvelle situation, il ne pourra pas vous suivre et les efforts que vous allez fournir ne rencontreront pas son appui et son adhésion pour réussir au maximum. Et c'est pourquoi, je suis certain que le Chef de l'Etat, en obtenant un financement de la Banque mondiale pour le Programme de développement des producteurs, ne fera rien pour arrêter ou même freiner, l'élevage au Sénégal, parce que nous sommes certains que c'est un capital important, et qu'il faut fructifier. Et pour ce faire, il faut que l'éleveur soit aussi formé. Quels sont les programmes où les prévisions que vous avez dans ce sens afin que nous soyons tous dans la même lancée et que nous puissions réussir ensemble le développement de ce secteur, un des plus importants du pays.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci mon Cher Collègue, je passe la parole à notre collègue Mamadou NDIAYE.

MONSIEUR MAMADOU NDIAYE

Merci, Monsieur le Président.
Monsieur le Président,
Madame le Ministre du Budget,
Monsieur le Ministre de l'Elevage,

Mes propos seront assez limités : d'une part je veux adresser à Monsieur le Ministre de l'Elevage et à toute son équipe les félicitations et les encouragements des populations du département de la région de Kaolack, parce qu'en fait, des résultats palpables sont enregistrés au niveau de cette région.

Monsieur le Ministre, il y a un an, on vous assignait des objectifs et aujourd'hui, loin de faire un bilan, mais en fait on peut, du bout des doigts, compter un certain nombre de réalisations qui ont été menées par vous-même et par votre équipe. J'en veux pour preuve le démarrage du projet de l'insémination artificielle qui vise à augmenter la qualité et la production de viande et de lait, le projet test de chèvre, l'amélioration de la race chevaline, les résultats du papet et j'en passe. Mais il y a un problème qui préoccupe les populations de cette région : celle de Kaolack c'est le vol du bétail. A tous les niveaux, il est soulevé, mais à mon humble avis, je crois que nous devons pousser la réflexion dans un autre sens. Tout à l'heure, mon collègue Aly LO a posé le problème, il paraît qu'il y a des axes de réflexion qui sont en cours mais je crois que le bétail constitue une richesse, et à ce titre, je pense que les propriétaires de bétail doivent procéder au gardiennage de celui-ci parce que, quoiqu'on dise, chaque richesse doit être protégée par le propriétaire. Mais si l'on veut se permettre de le recenser, le compter et essayer de trouver une formule qui puisse parvenir à garder ce bétail là, je trouve qu'on n'en arrivera jamais. Il y a 2 ans, dans la région que je connais le plus, celle de Kaolack, le bétail était volé, mais aujourd'hui, on assiste à un autre type de vol. Si on peut l'appeler vol parce qu'en fait, il y a des groupes de personnes qui arrêtent les bergers, leurs privent de leur bétail et en partent avec en voiture. Donc, vraiment Monsieur le Ministre, je pense que les propriétaires doivent essayer de voir comment garder leur cheptel.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, mon Cher Collègue. Je passe la parole à notre collègue Moussa SOW.

MONSIEUR MOUSSA SOW

Merci, Monsieur le Président.
Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre délégué,
Monsieur le Ministre de l'Elevage,

Je commencerai d'abord par vous féliciter et vous encourager avec vos techniciens, car pour moi, l'Elevage constitue un secteur très important de la vie de notre nation. Et il était temps de penser vraiment à en faire un ministère plein et de le déconnecter un peu du secteur agricole en tant que tel. Je pense qu'avec ce que vous avez commencé à faire, il retrouvera sa dimension et donnera confiance à l'ensemble des éleveurs de la nation.

Monsieur le Ministre, je voudrais évoquer avec vous le problème des vaccinations. Je sais que les maladies ont reculé dans notre pays mais les parcs à vaccinations commencent à se dégrader, et il faudrait de mon point de vue, avoir une opération de réhabilitation parce qu'on ne sait pas quand est-ce-que les maladies se manifesteront avec le retour des pluies et l'ouverture des frontières.

Le deuxième problème que je voulais évoquer avec vous, c'est le problème des forages dans les zones sylvo-pastorales. La gestion, très souvent, crée beaucoup de conflits par manque d'herbe avec la transhumance. Et la question que je me pose est celle-ci : est-ce qu'il y a un plan de sensibilisation net de formation, des éleveurs ? Car sans points d'eau il ne peut y avoir d'élevage. Et ces forages étaient sous la tutelle du ministère de l'hydraulique, leur utilisation est beaucoup plus importante par les animaux dans cette zone que par les humains.

Je voulais aussi évoquer avec vous, Monsieur le Ministre, le problème des projets concernant l'élevage du fait que la plupart d'entre eux qui avaient un peu fait le fleuron de l'élevage dans les zones, ont disparu de celui de Bakel : c'est le cas du Senda, et c'est le cas de la Sodes. Tous ces projets devraient continuer à exister sous une forme d'auto-promotion. C'est-à-dire que même si l'encadrement des populations, n'était pas assuré, les éleveurs devaient, de mon point de vue, par la formation, continuer à avoir le minimum d'activités dans cette zone. Et aujourd'hui, dans ces zones là, que les équipements sont en ruines, on ne peut rien faire avec tout ce qui en reste.

Le projet Papel existe mais il faudrait l'étendre, et l'étendre en faisant de la sensibilisation, de la formation, de la gestion des unités comme la composante essentielle pour que demain, si le Papel existe, qu'également il y ait là une unité : ce que j'appelle toujours la promotion et l'auto-promotion de l'élevage.

Le troisième point sur lequel je voudrais insister, vous l'avez dit dans le rapport, c'est sur la réforme sur le domaine national et du plan d'action foncier. Je crois que là, il faudrait vraiment faire attention pour que cela soit mené avec tact par les éleveurs comme les agriculteurs, car les anciens propriétaires risquent de s'élever contre, si ce n'est pas bien expliqué, s'il n'y a pas de plans de sensibilisation ce qui risque de tout gâter. Il faudra prévenir, mener la réflexion qu'elle se fasse actuellement au niveau de l'avant projet. Je pense qu'il est nécessaire d'avoir une sorte de cadastre rural, et que les éleveurs ou les agriculteurs puissent en décider est fondamental.

L'un des problèmes que l'on rencontre souvent, c'est surtout celui de la sécurité et à commencer par le forail de Dakar qui a trop de problèmes. Et il faudrait, de mon point de vue penser à délocaliser peut-être le forail et essayer d'installer des industries d'élevage dans les zones de production. Je serais beaucoup plus intéressant que ceux qui ont besoin de viande et de lait, aillent trouver les éleveurs là où ils sont. Ce serait là, réhabiliter l'éleveur dans sa fonction naturelle.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, mon Cher Collègue.

Je passe la parole à notre collègue Malamine DIEME.

MONSIEUR MALAMINE DIEME

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre de l'Elevage, je vous dis d'abord « innoumbara » parce qu'hier, votre département était une direction et était dans les mains d'un orphèvre en la personne du Ministre d'Etat Robert SAGNA. Aujourd'hui, par la volonté du Président de la République, il est devenu un ministère plein et est tombé encore entre les mains d'un orphèvre, donc je vous dis : bravo !

Ceci étant dit, je m'associe aux félicitations et aux encouragements de mes collègues. Je veux particulièrement remercier et féliciter votre directeur de cabinet qui est très sensible aux sollicitations des collègues députés que nous sommes. A tout moment, dans votre ministère, sa porte nous est ouverte. Je tiens à le féliciter devant vous et à lui demander de continuer sur cette voie. Il y a deux problèmes seulement au niveau de la communauté rurale de Gnaguiss. Nous avons les abattoirs de Boutout et de Ziguinchor, qui sont sur le territoire de cette collectivité locale.

La SENELEC qui a son usine là-bas verse des redevances à la communauté rurale, la SERAS jusqu'à présent selon des informations reçues, n'arrive pas à honorer ses engagements vis-à-vis d'elle. Et vient de m'apprendre que la chambre froide n'est pas tellement fonctionnelle parce qu'il y a des éléments qu'on a enlevés. Donc il n'y a pas de chambre froide au niveau des abattoirs de Boutout. C'est ce qui a même réduit, un peu, la quantité de viande de bœuf qu'on abat par jour, au niveau de Ziguinchor. C'est une préoccupation des populations de Ziguinchor et je tiens vraiment à la poser pour que je puisse savoir exactement si les informations sont justes ou non. Quelles mesures comptez-vous prendre pour remédier à cette situation-là ?

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, mon Cher Collègue.

Je passe la parole à notre collègue Birahim DIAGNE.

MONSIEUR BIRAHIM DIAGNE

Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,
Madame le Ministre du Budget,
Monsieur le Ministre,

Je m'associe pleinement aux félicitations et encouragements qui vous ont été adressés et j'ajoute notre fierté, en tant que parlementaires d'avoir fourni au Gouvernement un Ministre qui réussit.

Ceci dit, je voudrais aborder, avec vous, quelques questions notamment l'absence de couverture herbacée dans le nord de Louga. C'est contradictoire, on a un bon hivernage mais dans cette zone il n'y a pas d'herbe. Pourquoi ? Parce qu'il a plu le 13 juillet et il y a eu un arrêt, et les pluies n'ont recommencé que vers le 15 août. Donc un mois d'arrêt. Les herbes qui avaient poussé sont, entre-temps, mortes et ne sont pas revenues quand les pluies se sont réinstallées. Il y a là donc une contradiction et les troupeaux ont déserté cette zone depuis le mois d'août. Donc, les animaux vont connaître une période difficile, en tout cas une saison sèche difficile et c'est pourquoi je pense que dans cette zone-là, il faudrait réfléchir pour apporter quelque chose au bétail qui risque de souffrir cette année malgré cet hivernage que nous considérons comme bon.

En ce qui concerne les cultures, par exemple moi, je pense que le secteur de l'élevage est vraiment un secteur de haute rentabilité, et que pour lutter contre la

pauvreté, un des leviers ici, c'est le développement de ce dernier. Et l'élevage ne concerne pas seulement une ethnie mais l'ensemble des sénégalais, et dans le monde rural, toutes les femmes ont chacune une chèvre, une brebis, un mouton etc. Les jeunes également s'y lancent. Je crois que le Ministre l'a bien compris et c'est pourquoi, il faudrait avec les maisons des éleveurs et l'ensemble des zones rurales mettre davantage, l'accent sur le développement de l'élevage pour lutter contre la pauvreté.

Il y a un autre aspect que je voudrais souligner : c'est le développement des abattoirs régionaux. Je pense que c'est une bonne chose, seulement, il faudra ajouter à cela, des moyens de transports frigorifiques pour donner une valeur ajoutée aux producteurs d'animaux qui, au lieu de traîner à pieds leurs troupeaux jusqu'à Dakar pourraient les abattre dans les régions et avoir une valeur ajoutée. Je pense que cela est un aspect.

Donc, je voudrais savoir s'il y a une politique à votre niveau pour doter les régions d'abattoirs régionaux modernes et également de moyens frigorifiques pour le transport de la viande.

En ce qui concerne la politique d'élevage intensif, je crois qu'il y a lieu de jumeler l'agriculture intensive à l'élevage intensif, parce qu'il y a des problèmes de pâturage. Il y a un problème de pénibilité pour les animaux de se déplacer jusqu'aux zones d'herbe. Je crois qu'il faut vraiment développer l'élevage intensif et pour cela, il faudrait en ce moment là penser à créer des rives, prairies artificielles et avec le développement de l'eau dans la zone et dans d'autres zones du Sénégal, il faudrait voir comment développer le système de l'élevage intensif en un système de développement des prairies artificielles, avec un mécanisme d'irrigation. Je pense que ceci permettrait d'amoindrir ce que nous avons noté jusqu'à présent : c'est-à-dire l'élevage extensif, les risques de divagation, et les conflits entre les éleveurs et les paysans. Tout ceci, c'est une éducation qu'il faudrait mener en accord avec la maison des éleveurs et avec l'ensemble des organismes intéressés, mais à condition que dans l'esprit de nos éleveurs, on puisse faire vraiment admettre cet élevage intensif. Je vous remercie, Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je passe la parole à notre collègue Mamadou DIOUF.

MONSIEUR MAMADOU DIOUF

Merci, Monsieur le Président.

Je voudrais m'associer aux félicitations et aux encouragements qui ont été adressés au Ministre de l'Élevage et à son équipe. Félicitations et encouragements mérités parce qu'en regardant le programme, on note qu'il y a beaucoup d'initiatives qui sont en cours et qui peuvent produire peut-être des résultats assez intéressants pour l'économie sénégalaise. Ceci étant dit, je voulais poser un certain nombre de questions.

La première concerne les importations de moutons de Tabaski.

Est-ce que vos services sont organisés pour, annuellement, en faire les statistiques, pour évaluer leur effet sur la balance commerciale ?

La deuxième chose, c'est que le Sénégal importe encore de la viande, du lait et même du poulet, or je sais que l'aviculture est très développée dans ce pays. Est-ce qu'on ne peut pas prendre des mesures pour que le pays n'ait plus besoin d'importer pour atteindre l'autosuffisance ? Là aussi, je pense qu'il faut nous donner les statistiques sur les importations de lait, de viande et de poulet, pour nous permettre de donner les statistiques sur l'importation de ces produits et apprécier leur l'impact sur notre économie.

Le troisième problème c'est sur l'élevage sénégalais qui est confronté à l'alimentation du bétail. Il n'existe pas d'exploitation fourragère qui permette de stabiliser le bétail, de le sédentariser. Je pense qu'à ce niveau là, il y a quand même des choses à faire, c'est à dire qu'il faut avoir un programme de développement de fourrage. Il faut examiner la question en relation avec les collectivités locales pour réserver des espaces dans lesquels on pourrait faire un certain nombre d'investissements pour pouvoir développer des fourrages qui permettraient au bétail de se stabiliser, de se sédentariser et d'avoir une alimentation régulière.

Je pense que c'est quelque chose de très important qu'il faudrait faire. Il y a quelque temps, j'ai regardé une émission à la télévision, où on a montré une plante pouvant servir de fourrage, je ne me souviens pas dans quel pays, mais une plante fourragère qui, en même temps, a des capacités de dessalement des terres. Vos experts devraient peut-être s'informer pour qu'on puisse en tirer profit, en particulier, dans la région de Fatick où les terres salées avancent de manière exponentielle. Si on pouvait avoir cette plante là, cela permettrait d'arrêter l'avancée du sel, créer des zones fourragères pour le bétail et pratiquer un élevage intensif avec maintenant avec système d'insémination artificielle.

Je pense aussi, comme le collègue Birahim DIAGNE, qu'il faut créer des entrepôts frigorifiques.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Mon Cher Collègue, vous avez dépassé votre temps de parole.
Je passe la parole à Mamadou DIOP DECROIX.

MONSIEUR MAMADOU DIOP DECROIX.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, dans le rapport de M. le Ministre, à la page 5 il me semble qu'il y a une erreur, une inversion plutôt de pourcentage « sur le plan macro économique le sous secteur participe pour 7,5 % à la formation du PIB national et 3,3 % à celle du secteur primaire ».

Ensuite, je pose le problème du désengagement de l'Etat par rapport à l'importance du secteur de l'élevage. J'ai bien regardé, mais malheureusement, je n'ai pas eu le temps, comme je le dis partout, d'étudier à fond le document. Néanmoins, on montre que l'objectif c'est le désengagement de l'Etat et la promotion du secteur privé dans la gestion du développement de l'élevage. Mais en même temps, on a une difficulté. On dit que l'objectif, c'est d'améliorer la sécurité alimentaire des populations, d'assurer une meilleure gestion des ressources naturelles et une sécurité foncière pour tous les producteurs. On ne peut pas avoir atteint ces objectifs sans que l'Etat ne s'implique. Ma thèse ici, est que l'Etat, doit s'impliquer de façon lourde pour véritablement aider l'élevage à se développer.

Je regarde le désengagement de l'Etat, des activités de médecine et de pharmacie vétérinaires au bénéfice de praticiens vétérinaires privés installés. Est-ce que vous avez fait le bilan de ce désengagement dans la mesure ou en même temps, vous dites que vous voulez renforcer les organisations d'éleveurs ? Est-ce-que cela est possible sans une intervention intelligente et volontariste de l'Etat ?

Je vois également dans les contraintes, vous dites, une contrainte importante : la faiblesse de l'investissement public et privé dans le secteur. Si, au moins, on avait observé un développement de l'investissement privé, on pourrait justifier, par là, le désengagement de l'Etat. Mais vous dites dans le rapport qu'il y a une faiblesse de l'investissement public et privé dans le secteur qui se traduit par l'insuffisance des infrastructures de base. Aucun secteur privé ne développera des infrastructures de base : pistes de production dans la zone sylvo-pastorale, ouvrages hydrauliques, unités de transformation etc. Vous avez également signalé parmi les contraintes un certain nombre de difficultés que seul l'Etat peut prendre en charge. Vous dites qu'il y a une persistance des maladies telles

que la peste des petits ruminants, la maladie de New Caston, la peste porcine africaine etc. Vous parlez aussi de la connaissance limitée des effectifs réels du cheptel, du sous-équipement et du faible niveau de technicité des producteurs etc.

Tout cela est à la page 8.

Je pense, Monsieur le Président, Monsieur le Ministre, que le secteur de l'élevage est très important, vous l'avez dit dans votre rapport. Vous voulez en faire un socle du développement rural durable et de l'accroissement des revenus aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Donc son importance n'est plus à démontrer, mais je crois que la théorie du moins d'Etat qui souvent se transforme en théorie du sans état devrait être révisé dans le secteur de l'élevage parce que il peut se développer, il peut être très porteur, mais L'Etat ne peut pas s'en laver les mains.

Je voulais poser une ou deux questions.

Est-ce-que la CNCA finance l'élevage ? Je pose cette question parce qu'il me semble les secteurs de notre population qui s'occupent de l'élevage ne le font que pour des raisons historiques et culturelles. Est-ce-que la CNCA ou d'autres bailleurs financent l'élevage pour permettre à Niadiar SENE par exemple, de se lancer dans l'élevage ? Si cela existe, je serais intéressé.

Merci, Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, mon Cher Collègue.

Je donne la parole à notre collègue Madame Ndèye Khoudia Kholle NDIAYE.

MADAME NDEYE KHOUDIA KHOLLE NDIAYE

Monsieur le Président,
Madame, Messieurs les Ministres,

Monsieur le Ministre de l'Élevage, c'est avec une grande satisfaction que nous avons lu votre rapport d'activités. Nous ne pouvons pas être partie prenante de l'ensemble des commissions de l'Assemblée Nationale, mais les plénières nous donnent quand même la chance de pouvoir, après avoir lu vos rapports, poser un certain nombre de questions pour avoir des éclaircissements dans le domaine que vous dirigez avec beaucoup de compétence.

Monsieur le Ministre, vers les années 1966, je ne devrais pas dire d'ailleurs l'âge parce que mathématiquement les gens vont faire un calcul et deviner quel âge j'ai, mais comme les femmes n'aiment jamais dire leur âge donc, je dirai

vers ces années, sans beaucoup de précisions, beaucoup de projets pour l'amélioration de la race bovine avaient été expérimentés, notamment, au CRZ de Dahra. Je voudrais parler de l'amélioration de la race Ndama par l'introduction de certaines souches si je ne me trompe, venues de Tunisie, je veux parler de l'introduction du Monbéliar qui a fait le bonheur de beaucoup de sénégalais, et je veux aussi rappeler l'introduction de la chèvre de Maradi. Tous ces projets là avaient pour but, dans le cadre de l'expérimentation qu'on en faisait au CRZ de Dahra, d'accroître, comme vous le dites d'ailleurs si bien dans les objectifs qui vous sont assignés, les productions animales pour la satisfaction des besoins des populations. L'insémination artificielle faisait dire, en 1966, lors de l'inauguration par le Président SENGHOR à celui qui devait prononcer le discours à cette occasion, que le CRZ de Dahra détenait le monopole le plus important de fermes congelées et conservées. Et je me rappelle en souriant, le Président SENGHOR avait rappelé, Monsieur le Professeur, docteur, je crois que vous voulez dire que le CRZ détient le monopole le plus important de sperme, mais de sperme animal.

Je voudrai donc vous demander ce que sont devenus ces projets. Je sais que le Professeur DIOP est en train d'expérimenter l'insémination artificielle.

La région de Thiès est concernée pour 450 têtes de vaches, mais nous voudrions savoir si tous ces projets ont été abandonnés pour en reprendre de nouveaux ou bien si c'est leur poursuite que vous êtes en train d'intensifier.

Deux questions me viennent en tête. Monsieur le Ministre, quelle est la partie qui est réservée à votre département dans le programme de lutte contre la pauvreté quand on sait que la solution vient de vous. Et enfin, Monsieur le Ministre, saviez-vous que dans le nouveauactuellement tous les pays de l'Europe d'ailleurs vont vers ce pays parce que une race y existe ? Une race laitière qui a fait d'ailleurs que celle-ci est introduite au Maroc aujourd'hui ; je pourrai dire à vos techniciens, puisque j'ai la brochure avec moi, le nombre de litres de lait que cette vache produit. Je voudrais donc vous demander, si votre calendrier vous le permet, parce qu'avec AFRISTECH, nous avons eu le bonheur d'inviter des agriculteurs et des éleveurs de cette région et, nous avons déjà pris des rendez-vous pour votre collègue le Ministre de l'Agriculture, de pouvoir aménager quelques minutes de discussions avec ces personnes pour voir quelle coopération nous pouvons avoir car nous, nous avons déjà un protocole d'accord. C'était aussi pour savoir comment vous pouvez nous soutenir dans ce protocole d'accord qui permettrait d'introduire cette nouvelle race. Je vous apprend déjà que nous avons envoyé un éleveur dans le cadre de FRANCOM 99 qui était d'ailleurs à côté du Président Christian VALANTIN. Pour la première fois, un Président de communauté rurale assistait à cette instance et d'ailleurs les chercheurs qui viendront iront à Médina-Dakhar visiter le centre

d'élevage de Monsieur Makha FALL qui était donc leur hôte. Je voudrais donc vous demander, Monsieur le Ministre, si vous le permettez, que nous puissions aménager un temps pour discuter avec ces personnes. Je vous remercie pour tout ce que vous faites pour le département.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, ma Chère Collègue.
Je donne la parole à notre collègue Thiédel DIALLO.

MONSIEUR THIEDEL DIALLO

Monsieur le Président,
Madame, Messieurs les Ministres,

Monsieur le Ministre, je vous encourage. Mais c'est le Président de la République qu'il faut remercier, c'est lui qui a eu la volonté politique d'ériger en ministère plein et entier votre département, et de dire que c'est un des plus beaux cadeaux qu'on a donné au sous-secteur de l'élevage. Ainsi, d'ici l'an 2001, le Gouvernement va pouvoir dépenser plus de 22 755 000 000, je pense que c'est un engagement ferme. Cela fait partie du programme d'investissement, et mieux cette année, il y a plus de 5000 vaches inséminées ; cela nous l'avons vu, ce ne sont pas des discours, 450 par région. Et ce qu'on peut dire, c'est que par exemple par région et, sur l'étendue du territoire national il y a 2 123 000 000 dans les Niayes, 9 292 000 000 au Sénégal-oriental et la Casamance, 1 551 000 000 pour la Moyenne Casamance, 18 550 000 000 pour la vallée du fleuve Sénégal, 6 720 000 000 pour le bassin arachidier, 4 021 000 000 pour la gestion des terres pastorales. Où est ce qu'on peut trouver mieux ?

Maintenant ce qu'il faut faire, Monsieur le Ministre, c'est de développer l'agriculture et les arbres fourragères. Dans votre bureau, je vous avais dit que nous avions quelques idées là-dessus et que le moment venu, nous travaillerons avec vos services techniques. Le deuxième aspect Monsieur le Ministre, vous l'avez dit à la commission technique, mais je n'ai pas bien compris. Si tel était le cas, il faudrait que nous trouvions une solution parce qu'en fait, vous lui avez dit que le Sénégal n'avait pas besoin d'importer les moutons de tabaski si les sénégalais acceptaient de consommer nos races locales. Mais quand même, si on dépense tant de milliards, il faut aussi protéger nos producteurs. Vous allez me dire, que parce que le mouton nous vient du Mali et de la Mauritanie et qu'à partir de l'an 2000, c'est la Communauté économique de l'Afrique de l'ouest, ce sera la libre circulation, mais enfin, trouvez une solution. Si on modernise, il faut que nos éleveurs aussi y trouvent leur compte. Vous pouvez aussi faire comme vous l'avez fait avec les cultivateurs d'oignons dans les Niayes. A un

moment donné, les commerçants importaient de l'oignon en toutes saisons mais quand les agriculteurs se sont organisés, le Gouvernement a pris des mesures pour inter cette activité durant la période où ce produit est abondant. Je pense aussi que si on développe, il faut assurer en amont et en aval. Il faut assurer la production mais aussi la vente et pour ce faire, il faut que les textes législatifs soient pris dans ce sens. Je vous remercie, Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, mon Cher Collègue. Je passe la parole à notre collègue Michel SAMBOU.

MONSIEUR MICHEL SAMBOU

Merci Monsieur le Président.
Monsieur le Ministre,
Mes Chers Collègues,

Monsieur le Ministre, j'ai une inquiétude. A l'école, on nous disait que l'homme était d'abord animal. Aujourd'hui, l'homme est un animal qui marche sur ses deux pieds, mais les autres animaux ont quatre pattes. Nous allons à l'indépendance à deux genres de Ministère de la Santé. Des docteurs pour les animaux à quatre pattes ou avec les ailes, des docteurs pour les animaux hommes que nous sommes et aujourd'hui il y a un programme très intéressant qui protège l'homme qui marche. Les hôpitaux sont multipliés, les dispensaires sont multipliés, les infirmiers et les infirmières d'Etat, les sages femmes les sages femmes d'Etat et on arrive à faire un poème pour dire tant de personnes, tant de docteurs, tant de postes de santé. Au niveau de l'élevage pouvez-vous nous dire de combien de têtes disposez vous pour chaque variété surtout les bovins, les caprins, les porcins et autres ? Donc, après cette question que je pose à cause de quelque chose que je vois : au chapitre 511 personnel, on dit que votre budget est de 43 millions 244 mille et la raison ce sont des décès et des départs à la retraite non remplacés. Pendant notre enfance, on voyait des équipes de vétérinaires qui se déplaçaient vers les villages soignant le bétail. Il y avait moins de mortalité, mais aujourd'hui, on ne voit plus ces équipes circuler, donc je crois que cela doit être revu.

Et on parle du désengagement de l'Etat. Je crois qu'il faut se désengager petit à petit car ce qui se passe, c'est qu'aujourd'hui, si on perd beaucoup d'animaux, c'est parce que les paysans n'ont pas les moyens ou quelque fois ne sont pas informés de ce qui se passe. Qu'est-ce que votre département prévoit dans ce sens ?

Le deuxième point, vous en avez parlé ; l'année dernière, on a discuté ici Monsieur le Ministre du problème, toujours dans la diversification, puisque dans la production agricole il faut diversifier aussi. Dans cette situation on avait parlé de l'élevage du porc et vous nous aviez fait savoir comme projet que c'est une coopération française. Il y avait un organisme qui s'y intéressait.

Vous avez parlé des chèvres et des géniteurs. D'où viennent ces géniteurs ? Et comment comptez vous les répandre à travers le pays ? Quand ? Parce qu'il s'agit actuellement d'améliorer la race de la chèvre.

En ce qui concerne les moutons, il y a effectivement des éleveurs qui peuvent fournir le nombre dont on a besoin pour les opérations, de Tabaski. Alors, je ne vois pas pourquoi on laisserait les autres venir leur faire une concurrence déloyale. Donc, dans ce cas, ou bien on n'en a pas assez ou bien on ne fait rien. Mais si on en a assez, il faut protéger les nationaux. Je crois qu'on ne peut pas être plus royaliste que le roi. Aimer son prochain plus que soi, je crois, aucune religion ne l'a jamais dit. La religion qui nous amène à aimer le prochain nous dit, aime ton prochain comme toi-même.

Je vous remercie.

Monsieur le Président

Je vous remercie, mon Cher Collègue.

Je passe la parole à notre collègue Niadiar SENE.

Monsieur Niadiar SENE

Monsieur le Président,

Monsieur le Ministre de l'Élevage,

Monsieur le Ministre, je voudrais vous réitérer les félicitations que je vous avais adressées à la commission des finances à l'occasion de l'examen de votre budget. Ces félicitations vont aussi à vos collaborateurs qui vous font des tâches exaltantes.

Je voudrais juste revenir, Monsieur le Ministre, sur une préoccupation des populations. C'est le vol de bétail. Certains orateurs l'ont évoqué. Je pense qu'il faut prendre cette affaire à bras le corps et la traiter de façon systématique. Les paysans et les éleveurs sont spoliés parce que ce phénomène a revêtu des formes extrêmement graves. Ce sont des gens qui opèrent la nuit, qui trouvent tout un troupeau, qui le transportent dans des camions. Il y a donc une série de complicités ailleurs. Je pense qu'il faut, véritablement trouver une solution à ce problème-là. Trouver une solution à ce problème-là, c'est impliquer les forces

de sécurité, c'est trouver le moyen d'identifier les animaux. Parce qu'un animal qui quitte une région, et qui va dans une autre région, qui change de mains, il est difficile de l'identifier. Mais il faut trouver le moyen parce que nous continuons à gérer cette fortune de façon artisanale. Cela ne peut pas continuer. C'est de l'épargne en nature. Et nous devons veiller à ce qu'il n'y ait pas d'impunité parce qu'il y a des fois des voleurs qui sont pris la main dans le sac mais que par la suite vous rencontrez libres.

Je crois que Monsieur le Ministre, vous êtes dans une zone de pasteurs, vous connaissez parfaitement bien ce problème qui est agité ici, vous êtes l'homme qu'il faut à la place qu'il faut. Il faut marquer votre passage en trouvant une solution efficace à ce fléau. C'est un fléau national. Les paysans qui ont sué pour faire une petite économie, pour se constituer une réserve en nature, se voient subitement dépossédés de cela et ils n'ont pas de recours.

J'ai pris la parole, Monsieur le Ministre, pour vous sensibiliser sur cette question et vous marquerez véritablement votre passage à la tête de ce département en trouvant une solution efficace à ce problème.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, mon Cher Collègue.

Je passe la parole à notre collègue Cheikh SECK.

MONSIEUR CHEIKH SECK

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, vous me permettez tout d'abord de féliciter Monsieur le Ministre. Je l'ai déjà fait en commission des finances. C'est un excellent Ministre qui s'intéresse beaucoup à son département et qui fait du bon travail. Mais Monsieur le Président, je voudrais donc inviter les collègues à faire un peu la distinction, surtout à faire beaucoup attention sur le désengagement de l'Etat. Je crois que le désengagement de l'Etat s'est, c'est vrai, mais il a été moins ressenti dans le secteur de l'élevage. Et si aujourd'hui donc, ce dernier qui a connu donc beaucoup de progrès, mon collègue tout à l'heure, a parlé d'un déficit d'implication de l'Etat, je crois que ce n'est pas le cas si l'on voit un peu les statistiques, parce qu'il a parlé d'un certain nombre d'ouvrages hydrauliques, et s'il y a un secteur dans lequel l'Etat a consenti d'importants efforts, c'est bien celui de l'hydraulique. Et aujourd'hui, l'Etat compte un peu moins de 900 forages, avec des bassins d'alimentation du bétail, sans compter tous les marigots, etc.

Il a parlé de la baisse des petits ruminants, de la maladie de Newcastle en ce qui concerne la volaille, mais la santé animale est un domaine sur lequel on a fait d'importants efforts, depuis l'indépendance et c'est la raison pour laquelle ce secteur a été complètement maîtrisé. Je voulais demander à mon collègue où est passée la péripneumonie contagieuse des bovins. Où est passée la peste ? Où est passé le charbon ? Toutes ces maladies-là sont aujourd'hui maîtrisées au Sénégal.

Et aujourd'hui, sur le plan épidémique le Sénégal n'a pas de risques, à court et il est très bien placé par rapport aux pays de la sous-région. Dans le cadre de l'insémination artificielle, Monsieur le Ministre, je voudrais poser une question. Il me semble que cette insémination concerne des bovins, si tel n'était pas le cas, la question que je voudrais poser est celle de savoir si des expériences ont été testées avec la race Ndama qui vit dans une certaine zone ou bien est-ce que les souches qui sont issues de l'insémination artificielle sont trypano tolérants donc adaptables dans la zone où vit la mouche. Je reviendrai aussi sur l'amélioration des espèces à cycle court. Monsieur le Ministre, j'en avais déjà parlé. Quelque part, on a parlé de l'importation du mouton de Tabaski mais ce n'est pas l'élevage extensif qui peut régler le problème. Pour avoir de bons moutons, il faut qu'il y ait de la stabulation, il faut qu'il y ait de l'élevage intensif, mais ce n'est pas avec l'élevage de Dahra ou celui de Linguère où c'est un type d'élevage extensif avec des animaux qui sont petits sur taille qu'on va régler le problème.

Revenons maintenant à l'amélioration de la race bovine parce que vous avez annoncé en commission technique qu'il y avait des étalons qui étaient déjà importés et qui se seraient acheminés vers Dahra. Et la question que je pose est de savoir qu'elles sont les conditions à remplir pour pouvoir bénéficier de ces derniers que cela soit dans le cadre d'une action directe ou d'une insémination artificielle avec la récolte de semences. Je vais revenir sur les abattoirs. Monsieur le Ministre, je ne parlerai même pas d'abattoir national, mais à quand des abattoirs nationaux ? Je crois que je vous avais posé la question l'année dernière et il me semble que Touba est un lieu très bien placé pour abriter les abattoirs nationaux. Il reste à dire que la zone sylvo-pastorale est là, mais Dahra est très loin de Dakar. Je crois que Touba qui constitue un intermédiaire entre Dahra et Dakar servirait donc d'implantation d'abattoir national à l'instar de ce qui se passe en France où toute la viande qui est consommée, vient de Rouen qui est à une centaine de kilomètres de Paris. Et revenant donc aux accords du PSAOP, Monsieur le Ministre, nous avons beaucoup échangé. Mais l'élevage, Monsieur le Président de la République, y accorde beaucoup d'importance. C'est la raison pour laquelle il en a fait un département ministériel. Je l'avais évoqué en commission des Finances, mais Monsieur le Ministre, les accords du

PSAOP tendent à faire disparaître le Ministère de l'Elevage, et j'en suis convaincu. Parce que la Direction de l'élevage va revenir au Ministère de l'Agriculture, toutes les structures décentralisées de l'élevage au niveau régional vont revenir au Ministère de l'Agriculture et je vois très mal le Ministère de l'Elevage qui resterait là comme une coquille vide sans direction nationale, sans service régional. Je crois que cela ne répond pas à l'objectif et au vœu du Chef de l'Etat, qui a voulu bien faire de ce département une priorité parmi les priorités.

Voilà Monsieur le Président, les quelques questions que je voudrais évoquer. Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, mon Cher Collègue.

Je passe la parole à notre collègue Gnima NDONG, dernière oratrice.

MADAME GNIMA NDONG

Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre de l'Elevage,

Madame le Ministre du Budget,

Chers Collègues,

Monsieur le Ministre, nous vous félicitons, avec vos collaborateurs. Nous reconnaissons les avancées faites dans le domaine de l'Elevage à travers des résultats réalisés dans la région de Fatick. Cependant, Monsieur le Ministre, vous savez que dans cette zone, l'Elevage est caractérisé par deux techniques traditionnelles : l'élevage pastorale fondé sur la transhumance et l'élevage sédentaire confiné dans le terroir villageois. Néanmoins, un système d'élevage moderne se développe de plus en plus du fait des activités des GIE appuyées par les ONG.

Monsieur le Ministre, nous pensons que des investissements sont prioritaires pour améliorer la production de l'élevage dans la région de Fatick. Nous souhaitons la construction d'un abattoir régional, et avoir des aires d'abattage à travers toute la région. Nous souhaitons aussi la réalisation des unités de traitement de lait dans le département de Foudiougne et de Fatick département.

Monsieur le Ministre, les mares d'eau sont nombreuses dans la région de Fatick, et nous souhaiterions leur aménagement surtout dans les départements de Gossas et de Fatick. On aimerait que les hommes et les femmes soient formés sur le

plan de l'élevage par vos services techniques, dans le but d'améliorer ce secteur dans la région. Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, Chère Collègue.
Monsieur le Ministre, vous avez la parole.

MONSIEUR LE MINISTRE DE L'ELEVAGE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, je voudrais d'abord, féliciter et remercier les honorables députés qui ont pris la parole pour m'encourager et remercier le Chef de l'Etat qui a bien voulu créer le Ministère de l'Elevage.

Je vais tenter de répondre aux interrogations des représentants de la nation. D'abord, je commencerai par le député Mamadou Saliou FALL qui a posé la question de savoir ce que nous faisons au Ranch de Dahra, en ce qui concerne l'insémination artificielle. Et beaucoup d'autres députés, Monsieur le Président, se sont interrogés sur cette importante question qu'est l'insémination artificielle qu'elle soit bovine ou chevaline.

Je voudrais, de manière globale, essayer de répondre à cette question là. Vous savez, Mesdames, Messieurs les députés que notre cheptel national en ce qui concerne le bétail est constitué essentiellement de la race de zébu gobra ou le zébu maure au nord du pays, du taurier ndama au sud et entre les deux, dans le bassin arachidier. Malheureusement, nous avons des contraintes génétiques pour toutes les races.

C'est-à-dire que quels que soient l'entretien et l'alimentation que l'on donne à ces animaux, ils ne produisent pas plus d'un à deux litres par jour. C'est donc génétique. Pour augmenter la production de lait, et en même temps augmenter celle de la viande, nous devons passer par les biotechnologies. Et au Sénégal, nous avons testé depuis quelques années l'insémination artificielle qui consiste simplement à importer de la semence de race exotique, de race laitière et à la transplanter, à inséminer les femelles locales. Et les résultats que nous avons vus aussi bien dans le bassin arachidier par le projet PAPEL qu'au Nord et à la vallée du fleuve Sénégal à Matam dans le cadre du projet PRODAM, ont donné de très bonnes choses, et c'est pour cela que le Gouvernement sur la base de ces résultats a envisagé de généraliser l'insémination artificielle en prenant sur ses ressources propres, les crédits qu'il faut pour lancer une opération de 5 000 vaches à inséminer pour l'année 99. C'est la première opération de masse et

nous avons voulu, pour des raisons que vous comprendrez aisément, que cette opération couvre l'ensemble du territoire national au lieu de s'arrêter simplement dans les régions tests que sont celle de Kaolack, Fatick et le département de Matam.

Mais ce sont des opérations qui ont également des exigences, parce qu'une vache inséminée ne doit pas être laissée dans le troupeau, cela se comprend aisément parce qu'il n'est pas recommandé qu'une vache qu'on engage dans une opération d'insémination se retrouve dans un troupeau avec des risques de saillies naturelles.

Les éleveurs le comprennent bien qui ont commencé à faire de la stabulation pour les animaux qui ont été sélectionnés, et ils sont prêts à accompagner le Gouvernement dans cette campagne d'amélioration génétique de notre cheptel.

Je pense Monsieur le Président que lorsque nous aurons relancé la production laitière, partout dans les zones où nous aurons fait l'insémination artificielle, et que nous aurons donc une production de lait disponible à l'échelon local, nous aurons certainement contribué à améliorer le statut nutritionnel des populations mais surtout nous aurions lutté efficacement contre la pauvreté en milieu rural ; et lorsque nous aurons fait l'évaluation et identifié les zones de production importante de lait, la phase suivante, vous la comprendrez aisément, c'est de passer à la pasteurisation, à la transformation du lait de manière à ce qu'au niveau de l'échelon local, les femmes qui sont essentiellement les personnes qui s'occupent de ces questions de traite et de transformation de lait puissent fabriquer leur fromage à ce niveau ensuite le vendre sans trop de problèmes au niveau des centres urbains.

Nous avons développé également les ceintures laitières pour les grandes agglomérations comme Dakar, Thiès, Tamba, Kolda et Louga et pour que la commercialisation se fasse dans les meilleures conditions possibles, parce qu'il ne sera pas question de décourager les producteurs en laissant entre leurs mains du lait qu'ils seraient même tentés de verser dans certaines périodes de l'année lorsque les conditions d'écoulement ne sont pas réunies. Donc il y a tout un ensemble de mesures d'accompagnement qu'il faudra prendre en compte, dont notamment l'amélioration des pistes de production pour écouler les produits mais également, organiser des circuits de collecte, de commercialisation et de distribution de ce produit.

Nous sommes en train de réfléchir là dessus, c'est pourquoi nous avons organisé récemment le séminaire pour définir les stratégies en vue de la mise en œuvre d'un plan laitier sénégalais sur 5 ans, sur 10 ans en prenant en compte tous les facteurs limitants mais tous les atouts qui sont à notre disposition pour réussir

ces opérations. Le Gouvernement donc, le moment venu, va définir un plan dans ce domaine et va se lancer dans la recherche de financement pour couvrir tous les besoins de cette opération.

En ce qui concerne le Ara de Dahra, l'opération qui avait été réalisée par le Gouvernement, c'est sa réhabilitation pour l'amélioration de la race chevaline. Les chevaux pur sang anglais ont été achetés et convoyés à Dahra, il reste simplement à organiser un système pérenne qui permette d'entretenir le Ara de manière à assurer son fonctionnement régulier et nous avons pensé qu'il était bon de mettre en place un comité de gestion qui comprendrait les éleveurs de chevaux, les collectivités décentralisées, l'Etat et l'ISRA. Et puisque le Ara se trouve au CRZ de Dahra, le comité devrait réfléchir sur la manière, la meilleure, pour le rentabiliser et éviter que les demandes de subventions, plus tard, parviennent encore parce que nous pensons que c'est une des structures qui doivent pouvoir équilibrer leurs comptes. D'ailleurs, Monsieur le Président, je voudrais vous signaler qu'une saillie naturelle avec les haras privés coûte 300 000, à 400 000 F. Au niveau du Ara de Dahra, l'insémination coûte autour de 12 500 F, mais il reviendra au comité qu'on va créer de définir les règles de fonctionnement et de s'assurer que les ressources sont bien fournies pour fonctionner dans les meilleures conditions possibles. Si l'on compare cela à ce qui se passe dans le secteur pur, il est évident qu'il y a là un intérêt à développer cette expérience que nous sommes en train de relancer à Dahra.

Le Gallé aïnabé, c'est une structure, une organisation d'éleveurs qui comprend plusieurs collèges, c'est aussi une structure de concertation. Parce que nous avons constaté finalement que les éleveurs n'étaient pas organisés et compte tenu du rôle important qu'ils jouent dans l'économie nationale, il était bon, pour pouvoir mieux les encadrer, de les organiser dans ce genre de structures jusqu'à l'échelon de la communauté rurale. Il est prévu par les statuts, le renouvellement régulier des organes dirigeants des bureaux. C'est pour rassurer le Député Saliou FALL que le moment venu, contrairement aux statuts qui régissaient ces maisons là, les bureaux seront renouvelés.

Monsieur le Député Moustapha Cissé LO, je vous remercie. Je pense que la maladie dont vous parlez, est la pasterelo. Je dois vous dire que la pasterelo est une maladie connue au Sénégal, c'est vrai, mais qui est totalement maîtrisée. Nous développons des campagnes de vaccination du cheptel et cette maladie est bien dans ce programme. Il arrive que des foyers se manifestent par-ci et par-là mais c'est une maladie que nous connaissons et que nous avons parfaitement maîtrisée sinon la généralisation de cette maladie aurait créé des dégâts visibles à travers le territoire national. D'ailleurs, nous disposons de vaccins au niveau du laboratoire de Hann : donc la production est locale, on n'importe pas de vaccin et il n'y a pas de risques majeurs pour que cette maladie là, puisse encore

prendre des proportions inquiétantes. Vous savez que depuis plusieurs années, la peste bovine ne fait pas l'objet de vaccination par les services vétérinaires car le Sénégal a été déclaré provisoirement indemne par l'organisation internationale des vétérinaires.

Avec le réseau d'épidémiologie-surveillance que nous avons mis en place et les laboratoires régionaux, nous pourrions encore mieux maîtriser cette maladie pour permettre à l'organisation internationale qui contrôle nos actions, de déclarer le Sénégal définitivement indemne de cette maladie, ainsi que d'autres maladies comme la peste bovine ou celle de petit ruminant. Toutes ces maladies là sont suivies de très près par le service vétérinaire afin de réduire, de manière très stricte, leur action sur les animaux.

Les fourrages, c'est une question importante, j'allais même dire que c'est le préalable. L'alimentation doit venir avant toutes ces opérations d'intensification, et c'est pour cela que d'autres députés ont posé la question. La conservation fourragère constitue une préoccupation pour nous parce que ce qui s'est passé jusqu'à présent, c'est que les éleveurs ne prenaient pas suffisamment de précautions pour conserver la paille. Les feux de brousse, le piétinement des animaux et la pression des cultures sur l'espace pastorale faisaient que nos pâturages étaient réduits, quelque fois détruits. Nous avons demandé aux éleveurs dans le cadre des campagnes de conservation fourragère d'engager véritablement des opérations de protection et de conserver ces herbes. Nous avons pris des dispositions pour améliorer la paille qui sera conservée afin de restituer à celle-ci ses qualités nutritives par le biais de l'urée ou d'autres intrants qu'on mélange avec elle. Donc cette campagne, l'année dernière, a produit ses effets positifs puisque nous avons pu réaliser 120 mille tonnes d'herbe fauchée par les éleveurs et cette année encore nous avons lancé de nouveau la campagne. Je pense que nous allons très rapidement progresser de manière à assurer la sécurité alimentaire du cheptel. Mais ce n'est pas facile parce que 120 mille tonnes, cela ne nous fait que 8% de nos besoins en couverture alimentaire. Et étant donné que les aliments fabriqués de manière industrielle coûtent un peu cher, nous encourageons les éleveurs à revenir à des méthodes simples de conservation fourragère et le bétail s'alimente d'abord de l'herbe, de la paille et des cultures fourragères, avant de prendre les compléments minéraux qui sont fabriqués au niveau des usines. Donc dans cette opération il y a la campagne de volontaires mais également la préparation de semences de fourragères. Il faut que l'on s'oriente vers les producteurs de semences, vers des cultures de fourragères plantées, l'herbe naturelle mais également qu'on amène les éleveurs à récolter davantage les résidus de récolte qui sont également des aliments importants dans notre pays. Donc ce sont ces trois formules là que nous combinons pour s'orienter vers la sécurité alimentaire du bétail. Monsieur Abdou Karim BA, je vous remercie, vous avez parlé d'une manière générale de

Dolli, mais également de la S.O.D.E.S.P. Comme vous le savez la Sodesp a été dissoute ici par une loi que vous avez bien voulu voter, et le Gouvernement a nommé un liquidateur qui s'attelle à la tâche, il a déjà fait l'inventaire de la situation de la société, et le règlement.

Ces arriérés de salaires des travailleurs constitue la priorité. Et je pense que d'ici la fin de la semaine prochaine, ils seront réglés. Madame le Ministre du Budget m'a confirmé que les inscriptions sont déjà faites dans le cadre de la loi de finances pour faire face aux droits des travailleurs qui vont être totalement payés. Donc je voulais rassurer les députés sur cette question posés en commission des finances ainsi que sur les créances des sociétés comme l'IPRES et la Caisse de sécurité.

En ce qui concerne les personnes à recaser, il faut distinguer deux choses. Il y du personnel qui était affecté uniquement au Ranch de Dolli : sur 17 personnes nous allons conserver 15. Le personnel qui était géré directement par la société dissoute a été remercié, mais s'il veut se constituer en GIE de manière indépendante pour intervenir dans des investissements au Ranch de Dolli c'est permis. Et nous les avons conseillés de le faire parce qu'ils connaissent le travail, pour avoir participé à des opérations importantes, comme l'élevage dans le Ranch de Dolli et la stabulation à Keur Massar. Donc nous les encourageons à aller sur cette voie.

Monsieur le Président, beaucoup ont parlé de la question de l'opération Tabaski. Je pense que c'est une question importante dans la mesure où la demande est extrêmement forte dans notre pays. Je m'en vais vous donner quelques chiffres. Chaque année, nous abattons à peu près 550 mille moutons à l'occasion de la Tabaski. Les moutons qui nous viennent de l'extérieur : Mali et Mauritanie s'élèvent à 20, 25 mille. Et je vous rappelle que nous avons dans le document que nous vous avons remis un type de 4 millions de moutons. Si on considère que les mâles font à peu près la moitié nous avons deux millions de mâles au Sénégal. Mais également, ce sont des races qui ne sont pas très prisées par les consommateurs qui préfèrent les moutons de grande taille que nous n'avons pas actuellement. Mais si la nation décidait de consommer ce que nous produisons, il y a suffisance. Cependant nous ne pouvons, dans le cadre des accords qui nous lient à ces Etats, dire qu'un mauritanien ne peut pas amener ses animaux au Sénégal. Nous avons des accords internationaux que nous respectons.

Mais pour répondre toujours à la demande des consommateurs, nous encourageons l'amélioration génétique des ovins, et c'est ainsi que certains sénégalais suivent ces schémas là et importent des géniteurs du Mali et de la Mauritanie. Il y a des moutons, même ici au Sénégal des produits locaux, vendus autour de 600 ou 800 mille francs. Donc le schéma est encourageant.

Il y aura des produits pour les goûts de tous les sénégalais et selon leur moyen également.

Nous avons encouragé la Banque à financer des opérations de Tabaski par des prêts, certains ont payé, d'autres non, alors que nous avons constaté qu'à Dakar, à un moment donné, il n'y avait plus de moutons, ils avaient été achetés par les consommateurs. Mais je ne désespère pas que ceux qui sont en retard pour le règlement de leurs arriérés le feront, puisqu'ils savent très bien qu'ils ont besoin de la SENSAS qui continue à supporter encore, sur les lignes de crédit du PAPEL et du PARC des financements tirés de leurs propres ressources. Parce que les financements du PARC et du PAPEL sont simplement des dépôts en garantie. La CNCA finance sur ses ressources propres.

Donc sur cette question, Monsieur le Président, le gouvernement est très soucieux de la nécessité de donner aux consommateurs des produits qui leur conviennent, et c'est sur la demande, souvent, des consommateurs qu'il prend des mesures de suspension des taxes, quelqu'un a évoqué la question. Je pense que si vous faites le calcul, cela n'a pas une incidence énorme pour le trésor de l'Etat, et Madame le Ministre ne nous contredira pas. Et c'est limité dans le temps : c'est en deux semaines ou trois semaines au maximum. Donc, toutes ces considérations font qu'il faut peut-être regarder la question avec beaucoup de mesures pour ne pas violer les règles qui sont des règles internationales. Nous ne pouvons pas, dans le cadre de la transhumance transfrontalière, dire que nous n'acceptons pas tel ou tel autre mouton.

Monsieur le Président, on a également beaucoup parlé du vol de bétail. Je suis personnellement très gêné parce que moi, mon rôle c'est d'aider à la production de moutons, mais si après, ces derniers doivent disparaître par d'autres voies, il est évident que je suis malheureux. C'est pour dire que je suis très sensible à cette question qui revient très souvent ici. Je me rappelle encore Monsieur le Président, dans cette Assemblée, je m'élevais également contre ces vols de bétail. Ce que je constate, c'est que le nôtre n'est pas identifié sauf avec des marquages à chaud sur la peau. Nous voulons changer ce système parce que d'abord le marquage à chaud déprécie la peau, c'est aussi une trace indélébile qui se conserve même au niveau de la tannerie. Ce que nous voulons faire c'est, de manière systématique, organiser l'identification des animaux en leur donnant une fiche d'identité, par la pause de collier, comme cela se fait dans tous les pays modernes.

Cette année, nous allons surtout le faire avec le programme d'insémination artificielle. La femelle va être identifiée, étant entendu que la semence l'est déjà. Et dans l'identification, dès qu'on regarde le chiffre, on doit reconnaître la

région, le département, la communauté rurale et l'éleveur. Chaque chiffre renvoie à une caractéristique. C'est cette année que nous allons commencer à le faire. Je pense que c'est une forme de lutte contre les voleurs même si ce n'est pas suffisant. Dans le cadre du commerce du bétail également, des mesures ont été prises par le Gouvernement, des circulaires ont été envoyés aux Gouverneurs pour le convoyeur des animaux, pour le chargement des animaux. Il faut identifier des sites précis et les services vétérinaires, au niveau local, ont reçu les institutions pour que le certificat qu'ils délivrent ne soit pas un certificat théorique, que les animaux soient véritablement identifiés avant l'embarquement. Et en cours de transport, les services de sécurité ont reçu comme consigne de vérifier systématiquement les convois entre Dakar et les zones périphériques de manière à s'assurer que, au-moins, sur le plan des papiers, tout est en règle. Mais ce qui est inquiétant, Monsieur le Président, c'est que ce vol prend des proportions nouvelles dans la mesure où ce n'est plus un voleur qui vient voler une vache nuitamment dans un troupeau, mais des malfaiteurs qui s'attaquent à des troupeaux entiers et qui les embarquent dans des camions ou qu'ils font passer de l'autre côté de la frontière. Je pense que chacun de nous a un rôle à jouer, y compris l'éleveur. J'ai toujours dit avoir constaté un relâchement du gardiennage de la part des éleveurs vis-à-vis de leurs troupeaux. Beaucoup parmi vous, Messieurs les députés sont des éleveurs, je le sais, comme moi-même. Et nous avons pris de bonnes habitudes que nous avons relâché, il s'agissait de garder les animaux le jour comme la nuit. Je sais que les conditions, également, ont changé. Ce sont des choses qui évoluent. Il est difficile de demander à un jeune d'aller passer la nuit dans son troupeau. Mais je pense qu'il y a des efforts à faire encore du côté des éleveurs. La puissance publique fera ce qui lui revient : c'est-à-dire rechercher les voleurs, les prendre et si d'aventure les textes qui permettent de punir les éleveurs étaient dépassés, je pense que le Gouvernement pourrait revoir de manière à sécuriser les animaux et à lutter pour que les gens ne viennent détruire cette économie. C'est une question qui sera bien suivie par le Gouvernement à tous les niveaux, et je voudrais qu'ensemble, nous puissions examiner cette question et voir quelles sont les mesures à prendre pour enrayer le mal. Monsieur le député Bocar DIDIBE, je vous remercie. Vous avez parlé de Tabaski, mais je crois avoir répondu. Vous voulez qu'on étende l'insémination artificielle au niveau de la volaille, c'est prévu. Nous voulons améliorer, dans le milieu traditionnel, l'élevage de la volaille en regardant de très près la question de l'habitat. C'est pour cela que nous avons prévu, cette année, des poulaillers améliorés que nous allons mettre à la disposition des directrices régionales des femmes qui vont les installer au niveau des GIE capables de les gérer et d'en assurer le bon entretien. Et en plus de ces poulaillers, nous allons introduire des coqs raseurs qui vont permettre d'améliorer génétiquement la population locale de manière à accroître sa valeur pondérale. Vous savez, nos poules pèsent à peine un kilo, deux kg, mais je pense qu'avec le système d'amélioration génétique, nous aurons des

poules qui iront jusqu'à 3,4 kg. Nous considérons que la volaille est un élevage extrêmement important et pratiqué essentiellement par les femmes rurales. Nous encourageons tous les producteurs à s'orienter vers cette activité qui est rentable puisqu'en plus de poulet de chair, on peut avoir des œufs.

Les maladies qui attaquent la volaille sont des maladies bien connues et que nous tentons de maîtriser, mais la plus dangereuse de toutes c'est la maladie de New Castle. Nous n'avons pas le vaccin mais à partir de l'an 2000 nous allons pouvoir nous mêmes produire le vaccin contre la maladie de New castle. Le laboratoire national d'élevage de recherches vétérinaires dispose de la formule et est en train de faire des tests de sensibilité. C'est après cela que nous allons pouvoir produire et distribuer les vaccins à tous les services d'élevage à travers le pays. Il s'agit de vaccins thermostables, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas difficiles à manier, ni à mettre en œuvre alors que ceux dont nous disposons jusqu'à présent sont des injections. Et il est très difficile de procéder aux traitements d'autant que les problèmes de transport et de conservation se posent puisqu'il faut les transporter dans des réfrigérateurs alors que le thermostable qu'on va découvrir sera très facile à mettre en œuvre sans des conditions particulières de conservation.

Vous avez parlé aussi de la formation, je pense que vous avez raison. Nous ne pouvons pas envisager tous ces schémas de développement si nous ne mettons pas l'accent sur la formation des éleveurs et cela fait partie des missions dévolues au Ministère de l'Elevage. Parmi les producteurs, nous avons un élément très sensible : il s'agit des femmes et nous avons beaucoup de programmes de formation en leur direction, notamment pour les amener à concevoir un élevage moderne mais également des programmes de formation en matière de transformation du lait.

Tous ces programmes sont en cours et sur l'ensemble du territoire les gens recevront cette formation, nous l'avons déjà fait à Tamba.

Monsieur le député Mamadou NDIAYE, je vous remercie, aussi. Vous êtes revenu sur le programme du développement du cheval qui est un programme important puisque le chef de l'Etat a décidé de prélever 1% sur le revenu tiré du PMU pour l'affecter à l'amélioration de la race chevaline, au renforcement des capacités des organisations des courses hippiques et des sports équestres. C'est sur la base de ces prélèvements que nous avons pu relancer le Ara de Dahra. Mais on ne s'arrêtera pas là, on va également relancer ceux de Thiès et de Kaolack. En plus des pur sang anglais que nous avons, nous allons acheter des anglo-arabes qui sont très performants du point de vue du transport, du labo et autres, parce qu'on oublie souvent la fonction économique du cheval. Le cheval

joue un rôle essentiel dans notre économie par la traction en milieu rural mais également les labos.

Donc c'est une question qui est très importante pour nous, et que nous développons les années à venir.

Monsieur le député Moussa SOW, je vous remercie. Vous avez parlé de parcs à vaccination, vous avez raison. Certains d'entre eux sont très vétustes mais nous avons la chance d'avoir la décentralisation. Je pense qu'au niveau des communautés rurales, il faut des investissements à portée de main pour en construire, cela ne coûte pas cher, et je pense que c'est une piste qu'il faut explorer. Mais l'autre piste que nous allons également explorer, c'est dans le cadre du PIR (Programme d'Infrastructures Rurales). Nous sommes en train de faire le point des parcs à vaccination pour voir quelles sont les zones où nous devons encore intervenir pour renforcer ces structures et permettre à ces opérations de se dérouler dans les meilleures conditions possibles.

Pour les forages, c'est vrai, il y en a qui sont gérés par le Ministère de l'Hydraulique, mais nous proposons nous aussi, au niveau du nôtre par le biais de la division pastorale, de nous attaquer à ce problème d'approvisionnement, car il est réel et il est crucial dans la zone sylvo-pastorale. Mais dans des zones comme la région de Fatick où les eaux sont très salées, les éleveurs ne cessent de demander la mise en place de mares artificielles pour permettre aux animaux de s'abreuver facilement.

Je dois rappeler que dans le cadre du PABEL beaucoup de forages pastoraux ont été réalisés dans la zone sylvo-pastorale, et que les populations sont organisées en unités pastorales intégrées, c'est-à-dire que les éleveurs, en rapport avec les collectivités locales, organisent leur espace intégré. Donc, avec le volet pastoral : agriculture, maraîchage, foresterie rurale etc., ces expériences que nous avons tentées au niveau de la zone sylvo-pastorale sont des expériences intéressantes que la Banque Mondiale veut appuyer et que la Banque africaine de développement s'est engagée à payer dans le cadre de la deuxième phase du programme du PABEL qui est en cours d'évaluation.

Les experts de la Banque sont actuellement au Sénégal, et c'est un programme ambitieux qu'on va étendre à l'ensemble des communautés rurales du département de Linguère, du département de Fatick, département de Kaolack, et de certaines zones dans le bassin arachidier.

Vous savez, il y a des projets qui ont été exécutés depuis longtemps, mais le Ministère de l'Élevage en a initié beaucoup d'autres. Donc il y a une génération de projets en cours et pour lesquels, nous avons demandé des lignes de

financement au Ministère des finances. Le Gouvernement, en tout cas, tient à ce que ces activités soient relancées et une conférence des bailleurs de fonds sera convoquée certainement dès le premier trimestre de l'année 2000 ; nous avons commis les experts de la FAO pour nous encadrer dans ce domaine, ils sont là, ils travaillent avec les services de l'agriculture, les services de l'élevage et les services du Ministère de l'Environnement pour qu'il y ait une conférence d'investisseurs en direction du monde rural et l'élevage.

Monsieur le député Malamine DIEME, je vous remercie. En ce qui concerne les abattoirs qui existent, nous avons un projet pour les réhabiliter, et nous avons envisagé également d'en créer d'autres dans des sites intéressants comme Dahra, Touba, Kolda et Fatick. Donc nous avons ces quatre abattoirs qui sont identifiés comme étant des abattoirs pouvant être rentables, mais également le Gouvernement envisage, dans le cadre du complexe d'intérêt national qui va être construit à Diamniadio de les transférer à cet endroit en les modernisant. J'envisage également de transférer le forail des gros et des petits ruminants dans cette zone afin de décongestionner un peu les terrains urbains de Dakar.

Monsieur le député Birane DIAGNE, je vous remercie également. Vous avez raison, cette année nous avons eu la chance, Dieu nous a donné beaucoup de pluies et le tapis herbacé s'est développé. Mais malgré cela, il y a des poches et vous avez raison de signaler celles se trouvant dans votre zone. Nous les avons recensées et, nous sommes en train d'évaluer pour en voir un peu le déficit fourrager afin d'apporter un appui aux éleveurs le moment venu. Nous avons bien noté effectivement qu'il y a des poches dans la zone de Louga, et un peu dans celle de Podor également.

Les abattoirs, j'en ai parlé. Je pense, et je suis d'accord avec vous, s'il y a un secteur vraiment rentable c'est bien celui de l'élevage. Comme vous le savez, il participe pour 7.4 % au PIB national pour 35 % au PIB du secteur primaire, et nous avons remarqué que pendant 10 ans, de 85 à 95 alors qu'on n'a pas mis d'investissements importants dans ce sous-secteur, il a continué à progresser.

On a consacré moins de 4% de l'enveloppe consacrée au secteur primaire, ou l'élevage. Malgré cela, l'élevage a continué à progresser. Donc c'est un sous-secteur qui peut nous procurer beaucoup de revenus, et permettre au Sénégal de lutter efficacement contre la pauvreté. Parce que tous les projets d'élevage sont des projets de lutte contre la pauvreté. Quelqu'un a posé la question. Je réponds que tous les projets qui sont identifiés dans le sous-secteur de l'élevage, contribuent à la lutte contre la pauvreté et à l'amélioration du statut nutritionnel des populations comme vous pouvez le constater, pour ceux qui ont des élevages.

L'élevage intensif de l'agriculture c'est vrai. C'est intégré. C'est pour cela que nous avons tenté l'expérience des exploitations mixtes intensifiées dans le département de Kaolack et dans celui de Fatick dans le cadre du projet PAPEL. Il s'agit d'intégrer des activités d'agriculture et d'élevage.

Et par l'élevage, le paysan ou l'agro-pasteur récupère le fumier, il alimente ses champs et fait de la stabulation. Il produit du lait par l'insémination artificielle et améliore également la valeur pondérale de son animal. Donc par ces actions là, on s'oriente vers l'intégration agriculture élevage.

Le Député Mamadou DIOUF est intervenu lui aussi, sur l'alimentation du bétail. Je pense avoir répondu à cette question. Nous devons considérer cette question comme une question importante au Sénégal, dans la mesure où nous constatons la disparition de pâturage par les feux de brousse et nous orienter véritablement vers une filière de production de fourrage.

Des sites comme le ranch de Dolli, pour les opérateurs économiques qui voudraient s'y lancer, sont tout à fait appropriés pour produire des fourrages de qualité, étant entendu que la demande est très forte. Rien que pour la ceinture laitière autour de Dakar, les fermiers ont besoin de nourriture pour leur bétail. Il suffit seulement, pour s'en convaincre, de voir les camions qui déversent la paille d'arachide qui sont des résidus de récolte. Et si nous avons des filières de production de fourrage, soit le niébé fourrager ou le sorgho fourrager, il est évident que les éleveurs ne demandent pas mieux. Et cela va permettre d'améliorer la sécurité alimentaire du bétail.

Nous avons des services statistiques qui vont être améliorés avec l'appui de la Banque mondiale dans le cadre du PSAOP, puisque il y a une cellule d'analyse, de prospective et de suivi-évaluation qui va être créée au niveau du Ministère de l'Elevage et qui se chargera d'analyser les statistiques, et d'assurer le suivi des programmes de tous les projets qui sont en cours d'exécution.

Monsieur le Député Mamadou DIOP Decroix, je vous remercie de cette importante question, je pense qu'il n'y a pas de contradictions. L'Etat se désengage, mais ne se désintéresse pas du secteur.

L'état se désengage simplement du secteur qui marche, c'est-à-dire qu'il ne fait plus de production. Donc les productions sont maintenant une affaire des opérateurs privés. Mais l'Etat par contre, conserve sa mission régalienne d'impulsion, d'orientation, de contrôle des actions programmées donc il n'y a pas tellement de contradiction à ce niveau. On ne se désintéresse pas, on se désengage parce qu'on ne produit plus. Nous pensons qu'il y a des opérateurs mieux placés pour assurer, véritablement, une intensification de la production

une diversification de la production animale. On a parlé tantôt des maladies, l'Etat fait tout pour remplir sa mission de contrôle pour éradiquer, et lorsque nous avons constaté que nous n'avions pas suffisamment les moyens en hommes et en matériels pour pouvoir les juguler les maladies, il a autorisé les privés, en les appuyant, à s'installer en clientèle privée pour faire face aux besoins des producteurs, des éleveurs qui ont leur cheptel mais qui ne trouvent pas souvent le vétérinaire à côté d'eux. C'est cela l'action de l'Etat, et aujourd'hui, je suis en mesure de vous dire que le gouvernement a appuyé 118 vétérinaires qui sont installés en clientèle privée, 160 ingénieurs et agents d'élevage sont également installés. Et mieux, le Ministre de l'Elevage accorde un mandat sanitaire aux vétérinaires privés pour couvrir la prophylaxie collective donc la vaccination des animaux. Et l'Etat rémunère ces vétérinaires privés pour ces actions menées sur le terrain. Donc nous avons à couvrir tout le territoire national de mailles resserrées pour que l'éleveur ait, chaque fois que de besoin, le vétérinaire à sa portée pour pouvoir s'assurer que son cheptel est dans de bonnes mains.

C'est ainsi qu'il faut comprendre l'action de désengagement de l'Etat dans ce secteur qui est un secteur porteur de croissance forte durable comme vous le constatez. Madame Ndèye Khoudia KHOLLE NDIAYE, je vous remercie. Je pense que ce que vous avez dit est juste, il y a eu beaucoup de projets expérimentés ; j'avais déjà parlé de Dahra et vous avez parlé de certaines espèces qui sont introduites au Sénégal. Nous avons tiré les leçons de cette expérience avant de nous lancer dans les opérations d'insémination artificielle. Après tout, il s'agit d'animaux exotiques donc qui ne sont pas tout à fait adaptés à notre climat. Donc, c'est pour cela que nous encourageons plutôt les éleveurs à s'orienter vers l'insémination artificielle pour améliorer les races locales, étant entendu qu'avec le croisement, les animaux qui sortent de ces opérations comportent avec eux une certaine résistance par rapport à ceux qui nous viendraient de l'extérieur.

Mais il n'est pas exclu, pour ceux qui ont les moyens d'importer dans la zone des niayes je pense que le climat est assez clément d'importer des races étrangères, cependant, ce que nous recommandons autant que possible, c'est de tendre vers des croisements pour mieux préserver les animaux.

C'est vrai que l'insémination qu'on utilise dans des conditions particulières et spéciales. Donc, il y a de nouveaux projets qui sont en cours. C'est une nouvelle génération de projet que nous avons lancée, et qui pourrait relancer la production.

J'ai répondu, je crois, sur la lutte contre la pauvreté. Je considère, de manière générale, que tous les projets d'élevage qui sont des projets privés, luttent

efficacement contre la pauvreté. Et que les personnes qui vont vers l'élevage, certainement, ne regretteront pas que c'est extrêmement rentable.

Monsieur Thiédel DIALLO, je vous remercie. Vous avez évoqué, dans le document, les différents projets qui sont listés. Nous avons une approche un peu échogéographique. Nous avons plusieurs zones au Sénégal mais chacune d'elles a sa vocation propre. C'est pour cela que dans le document il y a des projets concernant les niayes, des projets concernant la zone sylvo-pastorale, le bassin arachidier, la haute Casamance, le Sénégal oriental, la moyenne et la basse Casamance etc. Donc, tous ces programmes ont été identifiés et l'évaluation faite. Le Ministère des finances cherche actuellement les financements pour pouvoir déclencher tous ces programmes. Je rappelle que Monsieur le Premier Ministre a présidé des CRD spéciaux à cet effet. Quant à nous, nous assurons le suivi et nous constatons qu'il y a des opérateurs qui s'intéressent à un tel secteur dans tel domaine.

Je remercie le Président Niadiar SENE. J'ai un peu répondu sur le vol de bétail. Je pense que vous avez raison, et le marquage va être systématique, mais pas le marquage à chaud. Nous devons maintenant reconverter les éleveurs vers un système plus moderne d'identification, mais systématique, des animaux.

Monsieur Cheikh SECK, je vous remercie vous aussi pour ce que vous avez dit. Les maladies, comme vous avez dit, sont maîtrisées. Le Sénégal fait partie des pays qui ont le mieux maîtrisé leur situation sanitaire.

Vous avez demandé si la race Ndama est concerné par les opérations d'insémination, pour cette année oui. Jusqu'à présent, on n'a pas tenté des opérations d'insémination sur le taureau ndama parce que tout simplement les races exotiques ont une certaine corpulence par rapport à la nécessité de rendement. Mais cette année, des expériences nous montrent qu'il est permis d'avoir de grands espoirs pour l'insémination nationale de la race Ndama. Donc, on va programmer les régions de Ziguinchor et de Kolda mais aussi dans la zone de Kédougou où se trouve également ces animaux.

L'amélioration des espèces à cycle court : c'est-à-dire les moutons, les chèvres, la volaille, les porcins également, fait partie de nos programmes. Et pour la race chevaline j'en ai parlé tantôt, nous continuons à développer des efforts pour que le cheval reprenne la place qu'il a connue au temps de la colonisation et juste au début de nos indépendances.

Vous êtes revenu sur la question de la restructuration, qui pourrait faire penser que le Ministère de l'Elevage ne jouerait plus un rôle. C'est un peu schématique. Mais ce qui est sûr, c'est que le Chef de l'Etat, en le créant, il a voulu marquer

sa volonté politique de relancer cette activité et les programmes de présentation. C'est-à-dire qu'à l'échelon central, il y a la Direction de l'Elevage qui conserve toutes ses prérogatives de conception des politiques de production, de pastoralisme. Ensuite, à l'échelon local, régional d'abord, se trouve le service l'inspection régionale vétérinaire. Nous avons organisé une ligne commande en ce qui concerne la santé animale, ce service va s'occuper des problèmes de santé, mais également de contrôle des denrées alimentaires d'origine animale, ce qui n'est pas négligeable dans notre pays.

Au niveau régional toujours, concernant le Ministère de l'Agriculture, il y aura la direction régionale de développement rural au sein de laquelle existera une production, une division de production animale. C'est simplement un échelon intermédiaire à ce niveau qui va se charger des statistiques, étant entendu qu'à l'échelon plus bas, au niveau du département et de la communauté rurale, existent des services vétérinaires qui vont se charger de ces questions là.

Voilà comment le schéma va fonctionner. Il y aura donc des relations fonctionnelles entre le Ministère de l'Elevage et la DRDR au niveau régional, ce qui fait que tous les programmes que nous allons concevoir vont être déclinés au niveau de cette division qui en fait une diffusion. Mais l'action physique sur le terrain relèvera des services des contacts décentralisés à l'échelon local comme le chef de poste vétérinaire où le centre d'animation pastorale qu'on va créer au niveau des communautés rurales. Et comme je vous l'ai dit, c'est un exercice, il faudra l'évaluer. Lorsque nous aurons démarré et qu'on aura fait quelques années d'expérience, nous pourrons, à ce moment, faire l'évaluation, donc il n'y a pas d'inquiétudes. Les missions, en tout cas, que le Chef de l'Etat a confiées au Ministère de l'Elevage demeurent et seront assurées dans les meilleures conditions possibles par ce département. Monsieur le Président, voilà les quelques réponses que je voudrais apporter à l'interrogation des honorables députés. Si elle ne sont pas complètes ou si j'ai omis de répondre à certaines interrogations, je suis encore disponible.

Je vous remercie.

(Applaudissements).

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, Monsieur le Ministre.

Les applaudissements qui accueillent votre prestation en disent long sur la qualité de ce que vous venez de dire.

Madame le Ministre, vous avez la parole.

MADAME LE MINISTRE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Je voudrais faire une brève intervention pour illustrer les propos du Ministre de l'Elevage dans la réponse apportée à l'honorable député Monsieur Mamadou DIOP, sur le désengagement de l'Etat dans le secteur agricole. Depuis la création du Ministère de l'Elevage en 1998, l'Etat a mis en place d'importants projets pour renforcer l'appui à la production. Le premier programme a été financé en 1998, et ses crédits qui étaient de 443 millions sont passés à 1 milliard 100. Donc ils ont presque doublé.

Le deuxième programme, c'est celui de la lutte contre la peste bovine, d'un montant de 1 milliard 700, financé par l'Etat et le FED.

Enfin le troisième programme d'un coût global de 6 milliards 700, est financé par l'Etat, le FIDA et la BOAD. A cela, j'ajouterai pour 2000, un important programme d'investissements qui couvre la période 2000, 2001 et 2002 pour un montant global de 24 milliards 31 millions. Maintenant comme l'a dit Monsieur le Ministre de l'Elevage, l'Etat s'est désengagé du secteur marchand. Cela veut dire que les actions qui ont été mises en œuvre pendant cette période, et celles qui le seront en 2000, pour augmenter la production du lait, ne seront pas vendues par l'Etat.

Donc, l'objectif qui est poursuivi par l'Etat dans ces différents programmes, c'est d'organiser un secteur privé dynamique qui permettra, dans le cadre qui lui était tracé par l'Etat, de prendre en compte cette situation.
(perte d'informations)

Ces sommes que vous avez indiquées, est-ce-que par exemple, c'est une question que je pose, vous avez prévu de faire face à cette faiblesse de l'investissement public dont parle le rapport du ministre notamment en matière de pistes de production dans la zone sylvo-pastorale, d'ouvrages hydrauliques et d'unités de transformation et de conservation ?

Voilà mes préoccupations, si dans ce budget vous avez prévu une prise en charge, je ne suis pas irréaliste, je sais que vous ne pouvez pas faire tout, mais je veux savoir où est-ce-qu'on en est par rapport à ces préoccupations qui semblent quand même fondamentales.

Sur l'insémination artificielle, le rapport dit quelque part que 5000 autres vaches avaient été prévues et que le ministère des Finances n'a pas accepté le projet. Je

ne sais pas dans les montants que vous avez indiqués si cette préoccupation a été prise en charge.

J'ai une proposition par rapport au vol de bétail dont a parlé mon ami Niadiar SENE. Je pense que si on identifie les têtes et qu'on les met sur ordinateur, chaque éleveur aura un fichier concernant son troupeau, si le troupeau est volé quelque part, manifestement on pourra le savoir.
Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, Monsieur le Ministre vous avez la parole.

MONSIEUR LE MINISTRE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, je voudrais m'excuser auprès du député Michel SAMBOU, car dans mes réponses, j'ai sauté ses questions. Mais j'ai, en partie, répondu à sa préoccupation parce que dans le temps, les vétérinaires faisaient des campagnes de vaccination et assuraient le suivi sanitaire des animaux. J'ai dit tantôt que l'action continue mais sous une double forme. Les vétérinaires continuent à le faire mais ils ne sont pas nombreux, et l'Etat a appuyé des privés pour faire le travail à leur place, mais qu'il rémunère. Donc si vous n'avez pas suffisamment de vétérinaires dans votre zone, comme c'est le cas, sachez qu'il y a à côté des privés qui assurent la même mission sur un mandat délivré par l'Etat.

En ce qui concerne l'élevage porcin qui vous préoccupe beaucoup, j'ai simplement un problème parce que nous n'arrivons pas, jusqu'à présent, à identifier un vaccin contre la peste porcine et la peste porcine africaine. Les pays africains se sont organisés en rapport avec les organisations internationales, pour essayer de voir dans quelle mesure des recherches pourraient être développées pour éradiquer ce mal qui est réel dans notre pays. Ce qui fait que tous les projets que nous avons en direction du porcin sont des projets qui sont plus ou moins difficiles à gérer parce que si la peste intervient, c'est toute la population qui est décimée.

En attendant, ce que nous faisons, c'est améliorer l'habitat, lutter contre les parasites par des actions de déparasitage. Pour les chèvres, oui ce sont des races que nous allons importer puisque les géniteurs que nous avons ne sont pas suffisamment performants pour nous donner la croissance pondérale souhaitée du point de vue de la production de viande et de lait. Ces géniteurs que nous

allons importer viendraient de pays qui sont confirmés, comme étant des pays d'élevage de chèvres.

Je pense que ce les questions que vous avez posées.

En ce qui concerne la deuxième intervention de M. Mamadou DIOP, je voudrais confirmer ce que Mme le Ministre vient de dire, à savoir que les contraintes qui sont signalées dans le document sont des contraintes que nous avons constatées, mais cela ne veut pas dire que nous vous pas pris les dispositions pour les combattre. Nous avons tenu simplement à les signaler parce que, pour bien comprendre le cheminement, il faut savoir la situation qui prévaut, le diagnostic et les contraintes auxquelles nous devons faire face. Et nous avons pris les dispositions pour lutter, avec efficacité contre elles, de les lever de manière régulière et successive afin de permettre aux producteurs de produire encore mieux.

Vous avez parlé d'insémination artificielle. Il n'y a pas de contradiction c'est-à-dire que le gouvernement s'était fixé comme objectif initial 10.000 vaches, mais au cours de la session 99, nous avons le financement pour 5000. Mais l'objectif global dans 5 ans c'est 100 000 vaches et non 10 000. Il faut aller très vite à 100 000 vaches et obtenir au bout de 5 ans au moins 25 000 vaches laitières qui produiraient entre 10 et 15 l de lait par jour. Et je suis sûr qu'en faisant ces projections, vous êtes ingénieur informaticien, vous pourrez vous amuser à faire le calcul, vous verrez qu'au bout de 5 ans, en faisant un investissement de 5 milliards pour faire l'insémination de ces 100.000 vaches, nous allons pouvoir résorber le déficit de la balance de paiement parce que les projections de calculs nous donneraient un gain de 36 milliards, qui couvrent largement les 30 milliards actuellement constatés sur la facture laitière.

Voilà les précisions que je voulais donner . Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, Monsieur le Ministre.
Monsieur Mamadou DIOP, je vous redonne la parole.

MONSIEUR MAMADOU DIOP

Merci, Monsieur le Président.

Des collègues se sont marrés quand j'ai parlé du vol de bétail, et de la proposition que j'ai faite, mais j'ai été aux Etats Unis, dans un Etat qui s'appelle l'Arizona où on applique ce système. Et si le vol de bétail, tel que le disent

Niadiar SENE et beaucoup d'autres ici, est si important, cela veut dire qu'il porterait peut-être sur 10 % du cheptel. Le poids de ce secteur est de 500 et quelque milliards, sur 10 % c'est 50 milliards. Je dis que pour préserver 50 milliards, on peut investir 500 millions sur des ordinateurs et un système qui le permette, je ne veux pas entrer dans les détails, cela existe, Messieurs.
Merci, Président.

Monsieur le Président.

La discussion générale est close.
Monsieur le Rapporteur général, vous avez la Parole.

Monsieur Ibrahima FALL.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

<u>CHAPITRE 511</u>	-	PERSONNEL	
Dotations 1999		882.618.000	
Services votés			839.374.000
TOTAL DU CHAPITRE			839.374.000
Contre 882.618.000 pour la gestion en cours.			

Monsieur le Président

Il n'y a pas d'observations sur le chapitre 511 ?
Je mets aux voix le chapitre 511.

Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?
Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?
Quels sont ceux qui s'abstiennent ?
L'Assemblée a adopté.

Monsieur Ibrahima FALL.

<u>CHAPITRE 512</u>	-	MATERIEL	
Dotations 1999		55.243.000	
Services votés			55.243.000
Mesures nouvelles			160.142.000
TOTAL DU CHAPITRE			215.385.000
Contre 55.243.000 pour la gestion en cours.			

Monsieur le Président

Il n'y a pas d'observations sur le chapitre 512 ?
Je mets aux voix le chapitre 512.

Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?
Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?
Quels sont ceux qui s'abstiennent ?
L'Assemblée a adopté.

Monsieur Ibrahima FALL.

<u>CHAPITRE 514</u>	-	TRANSFERT	
Dotations 1999		86.000.000	
Services votes			0
Mesures nouvelles			12.300.000
TOTAL DU CHAPITRE			12.300.000
CONTRE 86.000.000 pour la gestion en cours.			

Monsieur le Président

Il n'y a pas d'observations sur le chapitre 514 ?
Je mets aux voix le chapitre 514.

Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?
Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?
Quels sont ceux qui s'abstiennent ?
L'Assemblée a adopté.

Monsieur le Ministre, nous vous remercions et vous félicitons.

Mes Chers Collègues, je propose à l'Assemblée de lever la séance et de reprendre nos travaux demain, à 10 h, pour examiner le projet de budget du Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Industrie.

Il n'y a pas d'observations ?

Il en est ainsi décidé. La séance est levée.

-5-

Fin de la Séance